

Quand OPCALIA s'appuie sur RHONIS...

1



Acteur national de premier plan dans la collecte et la gestion des contributions des entreprises au titre de la formation professionnelle continue, **Opcalia a réalisé une vidéo** destinée à mettre en lumière les compétences clés requises dans le secteur du nettoyage et, notamment, les moyens pour favoriser l'apprentissage de la langue française. Le **témoignage de RHONIS**, axé sur la valorisation des compétences et des savoir-faire, montre notre engagement en faveur du bien-être de nos salariés.

Cétina MULAJ, d'origine bulgare, maîtrise désormais sans souci les codes de communication métier en ayant fait l'acquisition d'un français technique spécifiquement adapté au contexte de tous nos clients. [Une interview à découvrir en ligne >](#)

2

...et le Ministère du Redressement Productif sur Rhoni-Group



La Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (**DGCS**) diffusera prochainement un **guide pratique** ayant pour but de sensibiliser les PME de services à l'intérêt de mettre en place des **démarches qualité**.

Pour ce faire, elle s'appuie sur le témoignage de notre groupe.

Objectif du guide : sensibiliser et motiver d'autres entreprises à mettre en œuvre des démarches d'amélioration continue formalisées, en leur apportant des éléments clés, concrets et pratiques.

[Lire notre témoignage complet en exclusivité >](#)

Grenelle, Garant : qui gagne à la fin ?

3



Président de la chambre Rhône Sud de BTP 69, Philippe GALERA a profité de l'assemblée générale annuelle pour commenter l'actualité réglementaire de sa profession.

A notamment été abordée la question de l'énième lifting sémantique du label des Pros de la Performance avec la nouvelle mention « **Reconnu Garant de l'Environnement** » (RGE).

Philippe GALERA a aussi attiré l'attention des entrepreneurs sur l'intérêt de se préparer à l'échéance de **l'éco-conditionnalité** qui interviendra le 1er juillet 2014.

À cette date, les particuliers qui comptent réaliser des **travaux de rénovation énergétique** ne pourront bénéficier d'avantages (accès aux prêts à taux zéro notamment) que s'ils s'adressent à des entreprises estampillées RGE, autrement dit **qualifiées (Qualibat, Qualifelec, Qualit'EnR) et qui ont suivi les modules de formation FEEBat**.

Nos clients vont-ils comprendre et s'y retrouver ?...

Retrouvez toutes nos informations sur

www.rhoni-group.fr

Bâtiment second œuvre - Propreté - Multiservices - Ingénierie

Tel 04 78 05 30 20 - Fax 04 78 05 41 66

Pour nous écrire : communication@rhoni-group.com // [Facebook](#) // [Twitter](#)

RECONNU
GRENELLE
ENVIRONNEMENT



ENTREPRISE
QUALIFIÉE



ENTREPRISE QUALIFIÉE

